

Master en Médecine de Famille

Motivations justifiant la création de ce mastère :

Depuis quelques décennies, la Médecine Générale ou Médecine de Famille (MG/MF) selon la terminologie utilisée dans chaque pays, a fait l'objet de nombreuses réunions à l'échelle internationale: OMS (Organisation Mondiale de la Santé), WONCA (World Organisation of National Colleges and Academies of General Practitioners / Family Physicians). Ces réunions ont permis d'insister sur son importance dans la résolution de la majorité des problèmes de santé d'une population et donc le rôle de la première ligne (publique et privée) dans le système de santé des pays.

En effet, la médecine de famille a ses propres spécificités puisque les MG/MF sont des médecins formés aux principes de cette discipline. Ils sont le médecin traitant de chaque patient, chargés de dispenser des soins globaux et continus à tous ceux qui le souhaitent indépendamment de leur âge, de leur sexe et de leur maladie. Ils soignent les personnes dans leur contexte familial, communautaire, culturel et toujours dans le respect de leur autonomie. Ils acceptent d'avoir également une responsabilité professionnelle de santé publique envers leur communauté... Leur activité professionnelle comprend la promotion de la santé, la prévention des maladies et la prestation de soins à visée curative et palliative. Ils agissent personnellement ou font appel à d'autres professionnels selon les besoins et les ressources disponibles dans la communauté, en facilitant si nécessaire l'accès des patients à ces services.

Dans ce sens, la Réforme des Etudes Médicales en Tunisie (décrets de novembre 2011, 2014 et 2015) a institué un 3^{ème} cycle en MF avec la mise en place d'un Collège National de Médecine de Famille et d'une formation spécifique à ces futurs médecins de famille dont la première promotion sortira en Janvier 2019.

Parallèlement, il est prévu de « transformer » les anciens médecins généralistes exerçant actuellement en Tunisie en « médecins de famille » et plusieurs modèles ont été proposés : intégration automatique au bout d'un certain nombre d'années d'exercice, « agrément » selon certains critères, ou bien l'institution d'une formation spécifique de durée et modalité variables, permettant l'acquisition des compétences prévues par le profil de poste du médecin de famille tunisien publié en 2008.

- C'est dans ce cadre que ce Master/CEC en Médecine de Famille est proposé aux médecins généralistes tunisiens, désireux d'améliorer leurs compétences propres conformément aux standards internationaux et notamment pour être encadreurs de résidents en MF ; il est également ouvert à d'autres spécialités proches de la médecine de famille, ce qui permettra de la transformer à terme en une véritable filière universitaire de soins, enseignement et recherche.

Objectifs du Mastère :

L'objectif général du master est d'assurer une actualisation des compétences fondamentales du médecin généraliste actuel pour lui permettre de mieux répondre aux besoins des patients et de la population.

Public cible et critères de sélection :

- Ce mastère est ouvert aux :

- médecins généralistes des secteurs public et privé.

- médecins spécialistes hospitalo-universitaires impliqués dans la formation des résidents en Médecine de Famille.

- Critères de sélection : Sont prioritaires :

1. Les médecins généralistes **encadreurs de stages**, agréés par la Faculté de Médecine de Tunis
2. Les médecins généralistes en activité (par ordre d'ainesse).

- Les candidats à ce mastère doivent rédiger une **lettre de motivation**.

- Des quotas sont établis en fonction des profils des candidats :

- 90%: médecins généralistes (exerçant dans le secteur public ou de pratique libérale).
- 10% : médecins spécialistes hospitalo-universitaires.

Enseignement :

- L'enseignement dure deux ans.
- L'enseignement théorique sera assuré à raison de 4 heures par semaine, associées à 3 séminaires d'une durée de 12 heures réparties sur deux jours (programme ci-joint).
- Cet enseignement est associé à des stages pratiques « à la carte » d'une durée de deux semaines. Ces stages se déroulent à la consultation.
- L'enseignement est également associé à la rédaction d'un mémoire.

Modalités d'évaluation :

L'évaluation repose sur :

- une épreuve écrite aussi bien lors de la session principale que dans celle de rattrapage (un examen à la fin de chaque année)
- La validation des stages
- La soutenance du mémoire.